

## ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN (épreuve n° 268)

ANNÉE 2017 Épreuve conçue par HEC Paris

## L'ENTREPRISE (DEPUIS LE XIXE) PEUT-ELLE SE PASSER DE L'ENTREPRENEUR ?

Le sujet s'inscrit dans le programme de première année, dans le module 1 « Les fondements de l'économie et de la sociologie », dont le troisième thème s'intitule « Entreprise et organisations ».

## Remarques générales sur les attentes :

Le thème du programme articule très clairement les trois dimensions, économique, historique et sociologique qui sont les piliers de l'enseignement d'ESH en CPGE ECE. Le jury attendait donc du candidat qu'il mobilise les croisements disciplinaires dans le traitement du sujet. Si la dimension économique est centrale pour répondre au sujet, les dimensions historique et sociologique sont incontournables parce que d'une part, le rôle de l'entrepreneur a nettement changé au cours du temps, et parce que d'autre part, l'analyse sociologique des organisations doit être mobilisée pour comprendre la place et la fonction de l'entrepreneur au sein de l'entreprise.

Le sujet invite à s'interroger sur la relation entre l'entreprise et l'entrepreneur. Le candidat devait donc définir ces deux termes et mener une réflexion approfondie sur ce qu'est un entrepreneur, sur la manière dont son rôle est analysé par différentes approches (celle de Schumpeter bien sûr, mais aussi celles de Smith, Say, Knight...), sur sa place centrale dans l'entreprise et sur la façon dont son rôle a évolué en relation avec les mutations de l'entreprise.

Le sujet proposait un angle d'étude : « peut-elle se passer » invite à réfléchir à la manière dont l'entreprise est organisée.

- S'il y a toujours un « chef d'entreprise », est-il forcément un « entrepreneur » ? Quelles différences entre « entrepreneur » et « manager » ?
- Qui prend les décisions dans l'entreprise ? Est-ce une seule personne ? un groupe ? quelle place pour une gestion « technicienne » de l'entreprise ?
- Qui décide *in fine* de la stratégie de l'entreprise ? Le propriétaire ? le dirigeant ? Quels sont les risques de conflits entre eux ?
- La place de l'entrepreneur est-elle la même dans tous les types d'entreprise ?
- L'entreprise peut-elle être analysée comme un bloc, voire comme une boîte noire, en oubliant l'entrepreneur ?...

La référence à l'histoire, « depuis le XIX<sup>e</sup> siècle » impose de situer le sujet dans une dimension temporelle longue. Les plans chronologiques étaient les bienvenus à condition que les candidats repèrent des périodes de l'histoire économique durant lesquelles l'entrepreneur assume des rôles différents, par exemple : I. La naissance de l'entreprise industrielle et les entrepreneurs aventuriers du capitalisme ; II. L'avènement de la grande entreprise donne naissance à une nouvelle catégorie d'entrepreneurs, les managers ; III. La naissance du capitalisme financier et la transformation du rôle de l'entrepreneur.

Les plans thématiques étaient aussi acceptés à condition que l'argumentation d'ensemble soit pertinente et offre une réponse précise et rigoureuse au sujet.

Au-delà de la problématique et de l'argumentation générale, c'est la richesse des connaissances théoriques sur la firme et la capacité à mobiliser des exemples concrets (passés et présents) d'entrepreneurs et d'entreprises, qui a permis de valoriser les bonnes copies.

## Remarques sur les prestations des candidats :

L'épreuve a été globalement bien réussie comme en témoigne la moyenne générale de 11,24, en hausse par rapport aux années précédentes. Certains candidats sont excellents et il n'a pas été difficile d'attribuer quelques 19 et 20. La plupart des candidats ont un niveau tout à fait correct et sont très bien préparés à l'épreuve.

Le sujet s'est révélé discriminant car il a permis de distinguer nettement les candidats qui maîtrisent le thème de ceux qui restent dans le flou et l'imprécis; l'écart type est assez élevé : 3,77.

Toutefois, certains candidats ont des souvenirs très imprécis de leur programme de première année. Certaines copies n'ont pas été terminées, d'autres sont restées très superficielles. Enfin quelques candidats ont mis en œuvre des stratégies d'évitement (qui bien évidemment ont été sanctionnées) : traiter de l'innovation, des FMN... et non directement du sujet.

Le sentiment global sur les prestations des candidats demeure cependant très positif.